



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 662

AVIS EST DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la ville de L'Île-Perrot tenue le 15 décembre 2015, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 662 intitulé : « Règlement sur l'imposition de taxes, de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2016 ».

Le règlement numéro 662 entre en vigueur le jour de sa publication, soit le 19 décembre 2015.

Ledit règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot sis au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web de la Ville à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 16 décembre 2015.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière